



**Conseil d'administration  
du Programme  
des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des  
Nations Unies pour la  
population**

Distr.  
GÉNÉRALE

DP/1994/L.5  
19 août 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Troisième session ordinaire de 1994  
6-10 octobre 1994, New York  
Point 1 de l'ordre du jour provisoire

QUESTIONS D'ORGANISATION

Ordre du jour provisoire, ordre du jour annoté,  
liste des documents et programme de travail

Note du secrétariat du Conseil d'administration

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de  
l'ordre  
du jour

Intitulé

- |    |   |
|----|---|
| 1  | Questions d'organisation  |
| 2  | Dépenses d'appui des organisations  |
| 3  | Programmes de pays et questions connexes  |
| 4  | Programme des Nations Unies pour le développement : questions financières, budgétaires et administratives |
| 5  | Fonds des Nations Unies pour la population : questions financières, budgétaires et administratives        |
| 6  | Suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement                               |
| 7  | Questions relatives aux cycles de programmation   |
| 8  | Bureau des services d'appui aux projets   |
| 9  | Activités de coopération technique de l'Organisation des Nations Unies                                    |
| 10 | Questions diverses  |

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET LISTE DES DOCUMENTS

POINT 1 : QUESTIONS D'ORGANISATION

Documents présentés au Conseil d'administration :

Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire DP/1994/L.5  
annoté, liste des documents et programme de travail

Le point relatif au Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne n'a pas été inscrit à l'ordre du jour provisoire parce qu'on attend, pour établir le rapport demandé par le Conseil d'administration aux paragraphes 5 et 7 de sa décision 93/33, qu'ait été achevé l'examen d'un certain nombre de questions, y compris l'aboutissement des discussions entre le PNUD et le Programme des Nations Unies pour l'environnement au sujet de cette question.

POINT 2 : DÉPENSES D'APPUI DES ORGANISATIONS

Au titre de ce point, le Conseil d'administration examinera les questions ci-après, conformément au paragraphe 33 de sa décision 91/32 et aux paragraphes 9 et 11 de sa décision 93/25 :

a) Examen du fonctionnement du nouveau DP/1994/23  
système régissant les dépenses d'appui des  
organisations (décision 90/26, par. 22 et décision  
91/32, par. 34); et b) propositions contenues dans  
la section D du document DP/1994/18 visant à  
redéployer les ressources dans les limites des  
crédits révisés alloués au titre des arrangements  
concernant les dépenses d'appui (décision 94/16,  
par. 6);

b) Rapport de l'équipe de consultants DP/1994/23/Add.1  
extérieurs indépendants sur les arrangements  
concernant les dépenses d'appui des organisations.  
La mise au point de ce rapport sera terminée à la  
fin de septembre 1994, lorsque les consultants  
auront achevé leurs inspections sur le terrain.

POINT 3 : PROGRAMMES DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

Programmes de pays

Premier programme du Cambodge DP/CP/KHM/1

Approbation cas par cas des programmes et projets DP/1994/32  
concernant Aruba, la Barbade, les îles Vierges  
britanniques, les Antilles néerlandaises, Suriname  
et la Trinité-et-Tobago

Inspections sur le terrain du Conseil d'administration du PNUD/FNUAP

Le Conseil d'administration examinera les rapports concernant les inspections sur le terrain effectuées en 1994, à savoir :

Rapport d'inspection sur le terrain aux Philippines et au Viet Nam	DP/1994/CRP.2
Rapport d'inspection sur le terrain en Cisjordanie, à Gaza et en Jordanie	DP/1994/CRP.3
Rapport d'inspection sur le terrain au Kenya et au Zimbabwe	DP/1994/CRP.7

POINT 4 : PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT :  
QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES

Au titre de ce point, le Conseil d'administration examinera les documents ci-après :

Analyse annuelle de la situation financière, 1993 et rapport <u>ex-post facto</u> sur les dépenses d'appui (décision 92/36, par. 6)	DP/1994/34
Apports nets de contributions des donateurs et des gouvernements bénéficiaires	DP/1994/34/Add.1
Récapitulation des informations financières concernant tous les fonds d'affectation spéciale créés par l'Administrateur depuis 1981	DP/1994/34/Add.2
Fonds d'affectation spéciale créés par l'Administrateur en 1993	DP/1994/34/Add.3
Amendements proposés au règlement financier et aux règles de gestion financière du PNUD	DP/1994/34/Add.4
Prévisions budgétaires révisées pour l'exercice biennal 1994-1995, portant notamment sur les points ci-après :	DP/1994/35

a) Expérience acquise en ce qui concerne la mise au point de la notion de centre national de services (décision 93/35, II, par. 9);

b) Application des paragraphes 15 et 16 de la décision 93/35, II (décision 93/35, II, par. 17);

c) Établissement d'un rapport complet sur l'expérience acquise concernant l'octroi de contrats non permanents de courte durée, y compris sur les consultations tenues avec la Commission de la fonction publique internationale (décision 93/35, II, par. 30 et décision 92/37, par. 13).

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les prévisions budgétaires révisées pour l'exercice biennal 1994-1995 DP/1994/36

Rapports de vérification des comptes : résumé des observations importantes formulées par les vérificateurs externes des comptes des agents d'exécution concernant leurs comptes de 1992 portant sur les fonds qui leur ont été alloués par le PNUD DP/1994/37

Comptes vérifiés et rapports de vérification des comptes des agents d'exécution au 31 décembre 1992 DP/1994/37/Add.1

POINT 5 : FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION : QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES

Au titre de ce point, le Conseil d'administration examinera les deux documents ci-après :

Fonds des Nations Unies pour la population : analyse de la situation financière, 1993 DP/1994/53

Fonds des Nations Unies pour la population : rapports de vérification des comptes DP/1994/54

POINT 6 : SUIVI DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport oral sur le suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement.

POINT 7 : QUESTIONS RELATIVES AUX CYCLES DE PROGRAMMATION

Conformément au paragraphe 3 de sa décision 94/16 et aux paragraphes 4 et 5 de sa décision 94/17, le Conseil d'administration examinera les deux rapports ci-après :

Rapport de l'Administrateur sur ses efforts visant à mobiliser des ressources permettant de rétablir les chiffres indicatifs de planification à leurs niveaux initiaux DP/1994/1

Rapport de l'Administrateur sur les options possibles concernant le cadre de la prochaine période de programmation (décision 94/17, par. 4 et 5) DP/1994/59

POINT 8 : BUREAU DES SERVICES D'APPUI AUX PROJETS

Le Conseil d'administration examinera les rapports ci-après, dont l'établissement avait été demandé aux paragraphes 6 et 10 de sa décision 94/12 :

Rapport de l'Administrateur sur le rôle et les fonctions du Comité de coordination et de la gestion en ce qui concerne le Bureau des services d'appui aux projets DP/1994/61

Rapport du Directeur exécutif du Bureau des services d'appui aux projets sur les moyens de faire du Bureau des services d'appui aux projets une entité distincte et identifiable et d'accroître la transparence de ses opérations DP/1994/62 et Add.1 à 3

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) DP/1994/57

POINT 9 : ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le Conseil d'administration procédera à son étude annuelle des activités de coopération technique de l'Organisation des Nations Unies en examinant les trois rapports ci-après :

Rapport du Secrétaire général sur les activités de coopération technique de l'Organisation des Nations Unies (décision 93/30, par. 8). DP/1994/26

Informations sur le programme de coopération technique du Département des services d'appui et de gestion pour le développement DP/1994/26/Add.1

Informations statistiques pour 1993 DP/1994/26/Add.2

POINT 10 : QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil d'administration examinera le rapport de l'Administrateur sur les dépenses de coopération technique de l'Organisation des Nations Unies imputées sur le budget ordinaire ou financées au moyen de fonds extrabudgétaires DP/1994/40  
DP/1994/40/Add.1

Plan de travail indicatif pour la troisième session  
 ordinaire du Conseil d'administration du PNUD/FNUAP,  
 6-10 octobre 1994, New York

Jeudi 6 octobre	Matin	Questions d'organisation [1]  Programme des Nations Unies pour le développement : questions financières, budgétaires et administratives [4]  Dépenses d'appui des organisations [2]
	Après-midi	Programmes de pays et questions connexes [3]  - Programme du Cambodge  - Approbation cas par cas des programmes/projets  Bureau des services d'appui aux projets [8]  Inspections sur le terrain du Conseil d'administration [3]
Vendredi 7 octobre	Matin	Questions relatives aux cycles de programmation [7]
	Après-midi	Questions relatives aux cycles de programmation [7] (suite)
Lundi 10 octobre	Matin	Suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement [6]  Fonds des Nations Unies pour la population : questions financières, budgétaires et administratives [5]
	Après-midi	Activités de coopération technique de l'Organisation des Nations Unies [9]  Questions diverses [10]  Clôture de la session

Note : Il est possible que des séances du soir se tiennent les jeudi et vendredi 6 et 7 octobre.

-----